COMMUNIQUE DE PRESSE
Le 12 septembre 2018

VINCI Immobilier 4YOU : une offre nouvelle pour les acquéreurs particuliers de logements neufs

Afin de toujours mieux répondre aux attentes légitimes de ses clients en matière d'immobilier neuf, VINCI Immobilier lance l'offre *VINCI Immobilier 4YOU*, un engagement de compensation financière en cas de retard de livraison d'un bien et/ou de levée tardive des réserves.

1/ Engagement respect des délais
Avec *VINCI Immobilier 4YOU*, VINCI Immobilier s'engage à livrer au plus tard à la date indiquée dans l'acte de vente, quels que soient les événements survenus. A défaut, VINCI Immobilier s'engage à verser une compensation financière dès le premier jour de retard, quelle qu'en soit la cause (intempéries, défaillances d'entreprises,...).

2/ Engagement levée des réserves
Avec *VINCI Immobilier 4YOU*, VINCI Immobilier s'engage à lever toutes les réserves de livraison au plus tard 60 jours après la remise des clefs. A défaut, VINCI Immobilier s'engage à verser une compensation financière qui sera remise au client sous forme de chèques cadeaux.

Cette offre s'appliquera à l'ensemble des opérations de logements neufs labellisées *VINCI Immobilier 4YOU*, soit prévisionnellement plus de 50 programmes d'ici fin 2018.

« *Cette nouvelle offre s'inscrit dans une dynamique de progrès constant et résulte d'une démarche qualité initiée depuis plusieurs années. Elle vise à renforcer la confiance de nos clients avant, pendant et après la livraison, et donc à les satisfaire au mieux. Etape importante, voire indispensable, vers de plus hauts standards d'excellence opérationnelle, ce nouvel engagement est une aventure collective exigeant l'amélioration permanente de VINCI Immobilier, ainsi que l'implication de l'ensemble des collaborateurs* » ajoute Bruno Derville, Directeur Général Immobilier résidentiel et des régions.

Pour connaître les détails de l'offre et les conditions de la compensation financière remise par VINCI Immobilier, vous pouvez consulter le site vinci-immobilier-4you.com

A propos de VINCI Immobilier - www.vinci-immobilier.com

VINCI Immobilier, filiale du groupe VINCI, est un des principaux acteurs de la promotion immobilière en France. Implanté sur tout le territoire, VINCI Immobilier est présent sur les deux grands secteurs du marché : l'immobilier résidentiel (logements et résidences gérées) et l'immobilier d'entreprise (bureaux, hôtels, commerces), s'adressant ainsi aux investisseurs, institutionnels et aux particuliers. Grâce à son offre multi-produits et son savoir-faire dans la réalisation de grands projets complexes, VINCI Immobilier accompagne les collectivités locales pour la réalisation de leurs opérations d'aménagement et participe ainsi au développement des zones urbaines.

VINCI Immobilier apporte également à ses clients son expertise en matière de conseil et de gestion d'immeubles à travers son pôle "services".

A travers ses filiales OVELIA et STUDENT FACTORY, VINCI Immobilier exploite et gère des résidences seniors et étudiants.

Contacts presse :

Delphine DE SAINT POL - Caroline MAUREY

Tél : 01 55 38 46 90

delphine.desaintpol@vinci-immobilier.com

caroline.maurey@vinci-immobilier.com